

Des nouvelles du projet éolien du SAINT-VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux (79)

n°3
Septembre 2017

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

SOMMAIRE

Foire CREATIVES.....	p 1
Les différentes phases du projet....	p 1
Financement participatif.....	p 2
Etudes de faisabilité.....	p 3
Etudes de faisabilité.....	p 4
Vous tenir informé.....	p 4

Initié il y a bientôt deux ans, le projet éolien du Saint-Varentais est aujourd'hui à la fin de la phase de développement.

A cette occasion, et en vue de finaliser les études relatives à ce dossier, VALOREM lance une opération de financement participatif via la plateforme picto-charentaise LUMO, cette opération sera lancée le 15 Septembre lors de la foire CREATIVES sur le stand VALOREM.

VALOREM présent à la foire CREATIVES de Saint-Varent

VALOREM sera présent les 15, 16 et 17 Septembre à la foire CREATIVES qui se tiendra à Saint-Varent.

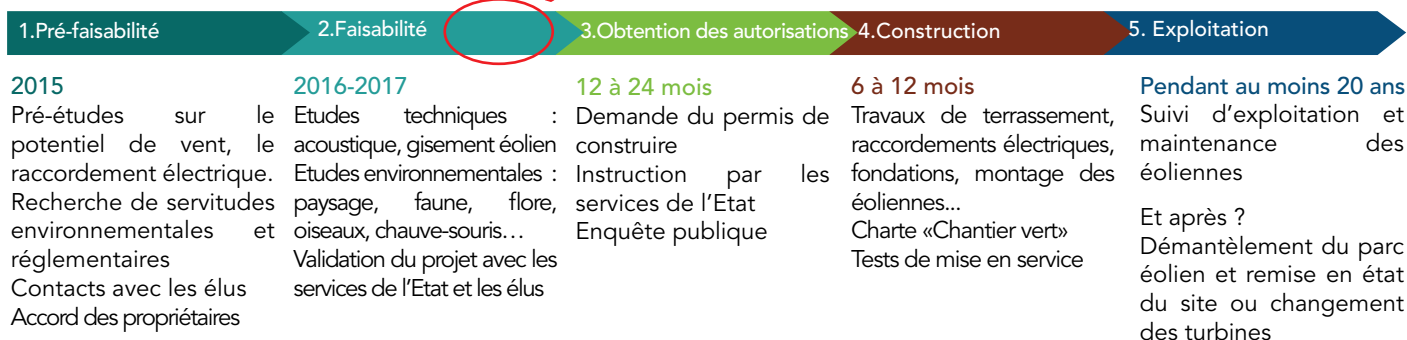
A cette occasion nous lancerons une opération de financement participatif pour les habitants de la Communauté de Communes du Thouarsais. Notre présence sur le stand sera évidemment l'occasion d'échanger sur le projet éolien du Saint-Varentais dont la phase de développement touche à sa fin.

Le constat du changement climatique et de l'épuisement des ressources fossiles a amené la France à développer les énergies propres et renouvelables. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte définit des objectifs pour le développement des énergies renouvelables : augmenter la part des énergies renouvelables, qui était de près de 15% en 2014, à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de cette consommation en 2030.

Les différentes phases du projet

Le développement d'un projet éolien s'étale sur plusieurs années, des études à sa mise en service.

Le projet termine sa faisabilité.



Des nouvelles du projet éolien du SAINT-VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux (79)

Lancement d'un financement participatif sur le projet éolien du Saint-Varentais

Le projet éolien du Saint-Varentais est porté par les conseils municipaux de Saint-Varent et Saint-Généroux qui se sont positionnés favorablement au développement de ce projet respectivement en novembre 2015 et janvier 2016 en émettant le souhait de voir ce projet ouvert aux habitants de leur territoire. Ce projet éolien s'inscrit dans une démarche globale du territoire de la communauté de Communes du Thouarsais visant à obtenir le label «Territoire à Energie Positive» en 2050 (TEPOS 2050) et s'accompagne d'une volonté forte d'intégrer les citoyens et riverains dans le développement des projet d'énergies renouvelables.

VALOREM, fort de son expérience dans le domaine du financement participatif des projets d'énergies renouvelables (VALOREM a depuis 2016 récolté plus de 2 millions d'euros de participation citoyenne pour ses projets), propose une opération de financement participatif via la plate-forme picto-Charentaise LUMO.

Cette démarche est ouverte dans un premier temps aux seuls habitants de la Communauté de Communes du Thouarsais. Dans un second temps le reste des Deux-Sèvres ainsi que les départements voisins pourront participer à cette opération.

Pour plus d'informations consultez le site internet de LUMO

(<https://www.lumo-france.com/projets/saint-varentais>) et rejoignez nous sur le stand VALOREM à la foire CREATIVES du 15 au 17 Septembre

Comment souscrire

rendez-vous sur la page: <https://www.lumo-france.com/projets/saint-varentais>

Cliquez sur le bouton "j'épargne" et entamez la procédure d'inscription et de souscription (5 à 10 minutes)

Etape 1: choisissez le montant à épargner

Etape 2 Complétez votre profil

Etape 3: confirmez votre choix de souscription

Etape 4: Effectuez le paiement (carte bancaire ou virement bancaire)



Des nouvelles du projet éolien du SAINT-VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux (79)

Les études de faisabilité : connaître les spécificités du site

Initié en 2015, le développement du projet suit son cours avec les études de faisabilité. Amorçées en avril 2016, elles sont réalisées par des bureaux d'études et des experts indépendants, afin d'assurer leur objectivité.

L'étude environnementale

Après une année d'étude environnementale nous avons pu identifier les enjeux liés à la faune et la flore présente sur le site d'étude. Des sorties complémentaires ont d'ailleurs été réalisées au début de l'été 2017 afin d'identifier avec exactitude la localisation des espèces nicheuses.

Ainsi, un périmètre d'exclusion sur une partie de la zone a été défini par les écologues afin de préserver ces espèces et leur territoire. L'exclusion d'éoliennes sur ces secteurs entraîne une redistribution de l'implantation du parc afin que l'implantation proposée soit respectueuse de l'environnement proche.

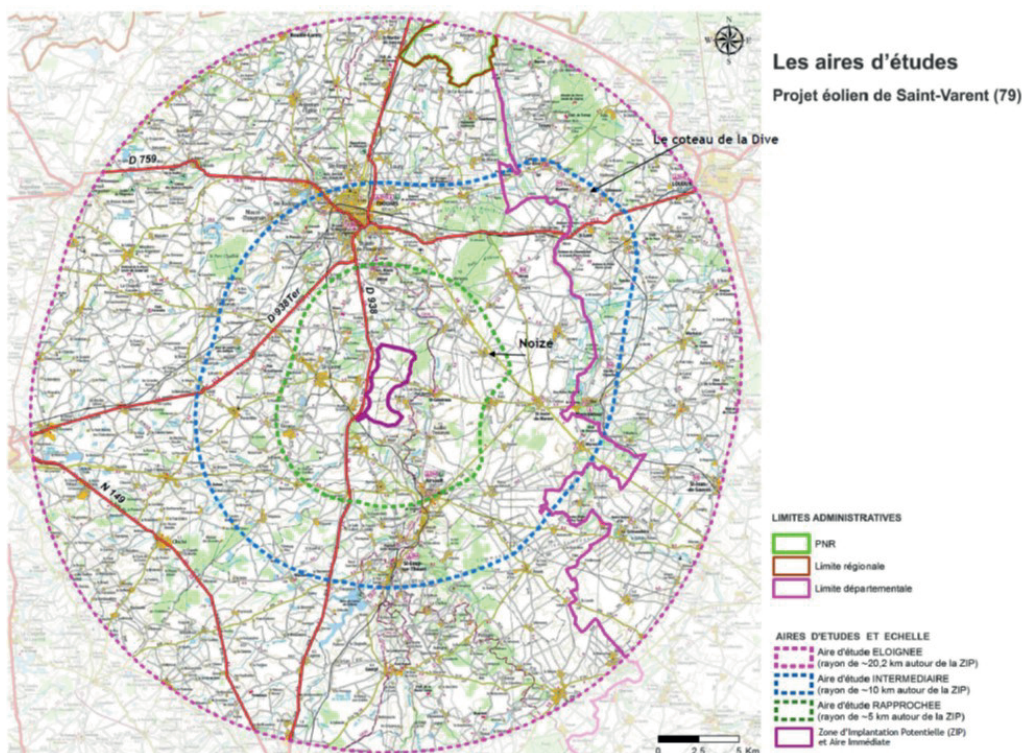
Aucun autre enjeu lié à l'écologie n'a été identifié sur la zone d'étude.

L'étude paysagère

Cette étude vise à intégrer au mieux les éoliennes dans leur environnement. Pour cela, le travail du paysagiste consiste à :

- Analyser les entités paysagères,
- Recenser le patrimoine culturel (églises, châteaux, menhirs...), les voies de communication, le bâti,
- Inventorier les projets et parcs éoliens aux alentours,
- Déterminer les points de vue emblématiques.

Cette étude n'a révélé aucun enjeux important et a préconisé une installation respectueuse des grands axes structurant le paysage du territoire (axe orienté nord-sud suivant la RD938 ainsi que les vallées du Thouet et du Thouaret).



Zones d'études définies par l'étude paysagère

Des nouvelles du projet éolien du SAINT-VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux (79)

L'étude du potentiel éolien

Durant 1 an, les équipes de VALOREM ont pu étudier au moyen d'un SODAR la ressource en vent au sein de la zone d'étude. Les résultats renforcent la faisabilité d'un projet éolien sur le secteur et les données collectées seront utilisées tant pour la définition de l'implantation définitive que pour la finalisation de l'étude acoustique ou l'interprétation des données environnementales observées.



Sodar

Positionner les éoliennes dans le respect du site

En concertation avec les spécialistes ayant réalisé ces études, VALOREM détermine l'emplacement de chaque éolienne. Nous comparons plusieurs variantes d'implantation puis choisissons la plus adaptée aux enjeux du territoire, tout en assurant une production d'électricité optimale. L'implantation finale respecte les recommandations des bureaux d'études et des services de l'Etat.

Vous tenir informés de l'avancement du projet

La lettre d'information permet de communiquer les informations principales à l'ensemble des habitants des communes concernées. Nous veillerons à vous en adresser de nouvelles dès que le projet connaîtra des avancées significatives. Un site internet est en ligne vous permettant de retrouver les informations essentielles sur le projet ainsi que sur son planning :

www.parc-eolien-du-saint-varentais.fr



VALOREM

opérateur en énergies vertes

Votre contact VALOREM

Chargé de projet

Mathieu BERNARD

213 cours Victor Hugo

33323 BÈGLES CEDEX

Mob. : 06 29 45 00 46

mathieu.bernard@valorem-energie.com

www.valorem-energie.com